

**EXERCICE DE MISE EN ŒUVRE DU PPMS**  
**THEME SIMULATION D'UN ACCIDENT DE T.M.D.**  
**PRÉSENTATION DU SCÉNARIO**

**1.- LE THÈME :**

Aujourd'hui à  $T_0 - 10$  mn (cette heure sera définie par le DIREX – directeur d'exercice), un accident de la circulation impliquant un poids lourd s'est produit à proximité immédiate de votre établissement (environ 300 m).

Une odeur forte et piquante est de plus en plus perceptible dans le secteur, entraînant des effets lacrymogènes et des gênes respiratoires sur les personnes les plus sensibles situées à l'extérieur des bâtiments.

**2. – L'ACCIDENT :**

A la suite d'un problème mécanique sérieux, le conducteur d'un ensemble routier a perdu le contrôle de son camion, qui est venu percuter le muret.

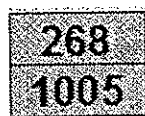
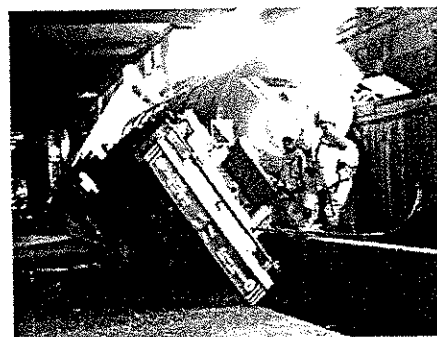
Dans le choc avec le mur, la citerne a été localement endommagée, entraînant une fuite relativement importante du produit contenu.

Le conducteur commotionné mais conscient a pu s'extraire seul de la cabine du véhicule et alerter les secours.

**3 - Le VÉHICULE ET LE PRODUIT :**

Il s'agit d'un semi-remorque citerne d'ammoniac liquéfié sous pression, venant d'un site industriel où a eu lieu son remplissage.

Les informations transmises par le chauffeur et confirmées par les documents de bord, indiquent qu'il contient 20 Tonnes de produit :



Code de Danger	268	(gaz toxique et corrosif)
Code de Matière	1005	(ammoniac)

**4 - L'INTERVENTION :**

Alertés par plusieurs appels au 18 de témoins ainsi que par celui du conducteur du semi-remorque, la BSPP dépêche sur les lieux un détachement important, et met en alerte la Cellule Mobile d'Intervention Chimique (CMIC dont le délai d'intervention est estimé à 20 minutes).

Les premiers secours arrivés sur place traitent les nombreuses personnes incommodées, voire en détresse respiratoire, et créent un périmètre de sécurité.

L'opération de colmatage de la fuite sera de longue durée, car la partie endommagée de la citerne est difficilement accessible et nécessite un déplacement du poids lourd par grue.

De plus, seuls les intervenants spécialisés de la CMIC sont en mesure de procéder à l'obturation sous protection complète, grâce à leurs scaphandres chimiques.

Devant le nombre de victimes, qui nécessitent pour la plupart une assistance respiratoire, Le COS (commandant des opérations de secours) demande que les occupants des immeubles sous le vent se confinent.

**5 - L'ÉTABLISSEMENT FACE AUX CONSÉQUENCES DE L'ACCIDENT**

Le bruit de l'accident n'a pas été clairement perçu dans vos locaux, mais, depuis  $T_0-5$ mn, une odeur forte et piquante est de plus en plus perceptible dans le secteur, entraînant des effets lacrymogènes et des gênes respiratoires sur les personnes les plus sensibles situées à l'extérieur des bâtiments.

À  $T_0$  le chef d'Établissement est informé de l'accident par un coup de téléphone du commissariat de police de la circonscription qui lui demande le déclenchement du PPMS avec confinement (mise à l'abri améliorée) immédiat de la communauté scolaire.

$T_0+20$ mn : la mairie vous appelle pour vous indiquer que l'opération de colmatage de la fuite sera assez longue car, d'une part elle nécessite l'intervention de moyens spécialisés (Cellule Mobile d'Intervention Chimique) et d'autre part, la partie endommagée de la citerne est peu accessible (située au niveau du sol). Elle vous demande de maintenir le confinement.

$T_0+55$ mn : La mairie avise le chef d'établissement que le Directeur des Opérations de Secours a décidé de lever la mise à l'abri, tout danger toxique étant écarté. Le chef d'établissement déclenche la phase de déconfinement.



Photos B.S.P.P.

## Exemple de FICHE DE DÉROULÉ DE L'EXERCICE

(DIREX)

Heure réelle	Temps	Description
	T <sub>0</sub> - 20'	Fin de l'interclasse : entrée des élèves dans les salles de classe et début normal des cours
	T <sub>0</sub> - 10'	Un accident de la circulation impliquant un poids lourd TMD se produit à proximité immédiate de votre établissement (environ 300 m).
	T <sub>0</sub> DEBEX	Le chef d'établissement est informé de l'accident par un coup de téléphone du Commissariat de police de la circonscription qui lui demande le déclenchement du PPMS avec confinement (mise à l'abri améliorée) immédiat de la communauté scolaire.
	T <sub>0</sub> + 02'	Le chef d'établissement active le PPMS en mode MAA améliorée (confinement)
	T <sub>0</sub> + 03'	Déclenchement du signal interne de MAA
	T <sub>0</sub> + 08'	Le chef d'établissement - désigne le chef de Cellule de Crise - fait un point de situation à la cellule de crise
	T <sub>0</sub> + 20'	La mairie appelle l'établissement pour indiquer que l'opération de colmatage de la fuite sera assez longue car, d'une part elle nécessite l'intervention de moyens spécialisés (Cellule Mobile d'Intervention Chimique) et que d'autre part, la partie endommagée de la citerne est peu accessible (située au niveau du sol). Elle demande au chef d'établissement de maintenir le confinement.
	T <sub>0</sub> + 55'	La mairie avise le chef d'établissement que le Directeur des Opérations de Secours a décidé de lever la mise à l'abri, tout danger toxique étant écarté. Le chef d'établissement déclenche la phase de déconfinement et en avise les chefs de zone
	T <sub>0</sub> + 65' FINEX	Déclenchement du signal interne de fin d'alerte Fin du déconfinement
		Récréation RÉUNION D'ANALYSE À CHAUD
	T <sub>0</sub> + 95'	Reprise normale des cours